

Organisation de la rentrée 2026

Votre enfant est inscrit au collège pour l'année scolaire 2026/2027. Vous trouverez ci-dessous quelques renseignements pratiques pour la rentrée.

1. Rentrée scolaire des élèves de 6^{ème}

Accueil des élèves de 6^{ème} le mardi 1^{er} septembre à 8h50

- Les élèves de 6^{ème} peuvent utiliser les transports scolaires ce jour-là.
- A partir de 8h50 : Rassemblement dans la cour du haut, rangement selon les listes affichées.
- Prise en charge de la classe par le professeur principal : explication de l'emploi du temps, lecture des consignes de sécurité et d'évacuation, visite de l'établissement, etc...
- A partir de 10h50 : suivant le planning qui sera distribué le jour de la rentrée :
 - Distribution des manuels scolaires avec le professeur principal et le documentaliste et photo
 - Attribution des casiers avec la Conseillère Principale d'Education (prévoir un cadenas à clé)
 - Activités pluridisciplinaires pour permettre aux élèves de faire connaissance et établir les règles de vie dans la classe (prévoir une tenue qui permet des activités en extérieures et des chaussures de sport)
 - Initiation à l'utilisation de ma classe en Auvergne Rhône Alpes
- Le repas du midi se fera au restaurant scolaire pour tous les élèves
- 17h05 : Fin de la journée, tous les élèves seront raccompagnés au bus par les adultes du collège
- Un temps d'échanges et d'information sera proposé aux parents qui le souhaitent à 9h00 une fois les élèves rentrés ou à 16h00 avant la fin des cours en salle de réunion.

Mercredi 2 septembre

- De 8h45 à 11h40 : les élèves seront pris en charge par les professeurs principaux
- A partir de 11h40 : cours « habituel » dans la matière enseignée par le professeur principal

2. Rentrée scolaire des élèves internes

Accueil des élèves internes le mardi 1^{er} septembre entre 17h30 et 18h30

- Rassemblement dans la cour de récréation
- Installation dans l'internat avec les familles

3. Rentrée scolaire des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Accueil des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} le mercredi 2 septembre à 8h45

- Les élèves, attendront les professeurs principaux sur l'emplacement correspondant à la salle dans la cour (les listes de classe et les salles seront affichées sur les panneaux).
- De 8h45 à 11h40 : les élèves seront pris en charge par les professeurs principaux selon le planning établi pour chaque classe :
 - Distribution des emplois du temps et lecture des consignes de sécurité et d'évacuation
 - Distribution des manuels scolaires (et photo pour les 4^{ème})
 - Attribution des casiers avec la Conseillère Principale d'Education pour les élèves de 5^{ème} (prévoir un cadenas à clé). Les casiers resteront en libre accès pour les 4^{ème}-3^{ème} aux horaires habituels
- A partir de 11h40 : cours « habituel » dans la matière enseignée par le professeur principal

4. Informations complémentaires

Transports scolaires

Penser à renouveler ou à prendre votre abonnement pour les transports scolaires au plus tôt.

<https://www.laregionvoustransporte.fr/transport-scolaire/transport-scolaire-de-la-loire/>

Renseignements en mairie si besoin.

Demi-pensionnaires

Il n'est pas prévu de repas le mercredi midi

Rappel des horaires des cours

Ceux-ci sont prévus en fonction des horaires des transports scolaires.

Le service des repas est prévu entre 11h50 et 13h30.

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi

☐ M1 (1 ^{ère} heure du matin)	08h50 à 09h45
☐ M2	09h45 à 10h40
☐ Récréation 15'	10h40 à 10h55
☐ M3	10h55 à 11h50
☐ M4	11h50 à 12h45
☐ S1 (1 ^{ère} heure après-midi)	13h15 à 14h10
☐ S2	14h10 à 15h05
☐ Récréation 10'	15h05 à 15h15
☐ S3	15h15 à 16h10
☐ S4	16h10 à 17h05

Mercredi

☐ M1	08h45 à 09h40
☐ M2	09h40 à 10h35
☐ Récréation 10'	10h35 à 10h45
☐ M3	10h45 à 11h40
☐ M4	11h40 à 12h35

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et bien d'autres, en visitant le site du collège :

<https://emile-falabregue-loire.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances estivales et nous vous donnons rendez-vous en septembre.

L'équipe du collège Emile Falabrègue

Adresse : Rue de la Châtelaine
42380 Saint-Bonnet-le-Château

Téléphone : 04.77.50.08.59

Mail : 0420038n@ac-lyon.fr